

RÉPUBLIQUE FRANÇAISEDépartement
de la Haute-SavoieArrondissement de
Saint-Julien-en-Genevois**ARRÊTÉ N° 2026.068**
portant délégation de fonctions et de signature
à Mme VOUTAY-MERMET Anne-Lise
Première adjointe

Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux,

Vu le Code général des collectivités territoriales, article L.2122-18, L.2122-22 et L.2122-23,

Vu le procès-verbal de l'élection du maire et des adjoints, en date du 20 mars 2026,

VU la délibération n°2026.019 en date du 20 mars 2026 fixant le nombre d'adjoints,

VU la délibération n°2026.020 en date du 20 mars relative à l'élection des adjoints,

Vu la délibération n°2026-022 du 20 mars 2026, listant les délégations consenties par le Conseil municipal au maire,

A R R Ê T E**ARTICLE 1 :**

Madame VOUTAY-MERMET Anne-Lise, Première adjointe, est déléguée pour remplir les fonctions suivantes :

- suivre les dossiers du service Enfance, Jeunesse, Education relatifs à l'accueil périscolaire, extrascolaire, au centre de loisirs, à l'accueil de loisirs sans hébergement, à la restauration scolaire ;
- suivre en coordination avec les enseignants et personnels de l'éducation nationale les établissements d'enseignement de la commune ;
- suivre les bibliothèques scolaires ;
- suivre les affaires budgétaires et financières de la commune ;
- suivre les dossiers de sinistre, d'assurance de contentieux et de conseil juridique ;
- suivre les dossiers du service des marchés publics ;
- suivre les dossiers et représenter la commune aux assemblées de copropriété ;
- intenter les actions en justice au nom de la commune : dépôt de plainte, avec ou sans constitution de partie civile, auprès de la police nationale ou toute autre autorité de police, ou auprès du procureur de la République, en vue d'obtenir réparation des préjudices personnels et directs subis par la commune du fait d'infractions pénales.

ARTICLE 2 :

Délégation de signature est donnée pour :

- les documents liés à la gestion des affaires périscolaires, extrascolaires et scolaires à l'exception des dérogations scolaires et des subventions aux écoles privées ;

- les correspondances avec les services de l'Education nationale, les directeurs des écoles, les représentants de parents d'élèves ;
- la mise en œuvre et le suivi des alertes sanitaires dans les écoles ;
- les attestations fiscales pour déclaration des frais de garde ;
- les documents établis par le service Finances pour la gestion du service (note, courrier...) ;
- les documents relatifs aux sinistres et aux dossiers d'assurance ;
- les bordereaux de mandats et titres de recettes et toutes pièces y afférentes, toutes pièces comptables justificatives ;
- les documents relatifs aux demandes et au suivi des subventions ;
- les documents relatifs à la gestion des régies comptables ;
- les déclarations de créances ;
- les documents relatifs aux dossiers constitutifs du FCTVA ;
- les documents liés à l'immatriculation et vente de véhicule ;
- les documents relatifs à l'ouverture de compte magasins ;
- les documents relatifs aux marchés publics, les décisions d'attribution, les ordres de services, les avenants, les documents relatifs à l'application des pénalités, les attestations de qualification, exceptés les documents d'analyse ;
- les documents relatifs au suivi des assemblées de copropriété ;
- la signature des engagements de dépense et la certification des factures dans le cadre des attributions qui lui sont déléguées.

ARTICLE 3 :

Madame VOUTAY-MERMET Anne-Lise percevra les indemnités normalement allouées aux adjoints.

ARTICLE 4 :

Ampliation du présent, arrêté, qui sera notifié à l'intéressée, sera transmise à Madame la Sous-Préfète de Saint-Julien-en-Genevois et à Madame la Trésorière Principale.

Fait à Vétraz-Monthoux, le 24 mars 2026

Le Maire,
Patrick ANTOINE



Notifié à l'intéressée le : 24/03/2026
Signature :

Dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux, ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.